

Jean-Baptiste André Godin à monsieur H. Petit, 17 mars 1863

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Petit, H. est destinataire de cette lettre](#)

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (5)

Collation2 p. (425r, 426v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur H. Petit, 17 mars 1863, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 15/01/2026 sur la plate-forme EMAN :
<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/34250>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [17 mars 1863](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Petit, H.](#)

Lieu de destination Amiens (Somme)

Description

Résumé Godin communique à Petit, avocat à Amiens, des informations sur le Familistère, qui est en cours d'agrandissement. Il explique : que l'ensemble des habitations ne formera qu'un seul édifice jusqu'à loger 2 000 personnes ; que 100 familles, soit 400 personnes y logent actuellement ; que les loyers varient en fonction de la taille des appartements, qui ont 1 à 5 pièces ; que le loyer est de 5 F par mois et par pièce de 16 m² ; que les locataires sont des employés et ouvriers de l'usine ; que la cité ouvrière se rattache à l'usine du fait de ses locataires, mais qu'il s'agit d'une entreprise séparée. Godin ne veut en dire davantage sur ce qu'il faut réaliser dans l'architecture moderne pour éléver l'habitation de l'homme au niveau des progrès de l'industrie, de la science et de la richesse publique, car il espère un jour écrire sur la question.

Mots-clés

[Architecture](#), [Familistère](#), [Habitations](#)

Lieux cités [Guise \(Aisne\) - Familistère : Palais social](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Petit, H.

Genre Homme

Pays d'origine Inconnu

Activité Industrie (grande)

Biographie Avocat à Amiens (Somme) et vice-président de la société industrielle d'Amiens, auteur en 1865 d'un rapport sur la question des habitations ouvrières.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/07/2022

Dernière modification le 26/04/2023

425

Guise le 17 mars 1863

Messire

la cité que j'ai fait construire à Guise et
qui est en voie d'agrandissement en ce moment
ne peut je vous assurer de base d'approximation
à un projet correspondant aux questions que
vous me faites l'honneur de me poser.

L'ensemble des habitations en forme et en
forme qui va suivre indique en arrivant il
à loger 2000 personnes pour le moment il
contient environ 100 ménages ou 100 familles

les logers vivent dans la grandeure des
appartements. Et les appartements ont de une
à cinq pièces suivant le besoin des personnes
la location est fixe sur la base d'un franc
par mois et par pièce de 16 mètres de côté
ou 16 mètres carrés.

Le mode de location ne sort pas des usages admis
ailleurs.

Les locataires sont des employés et des ouvriers de
mon usine.

La cité est une entreprise qui se rattache
à mon usine par le personnel qui y est logé
mais elle en est séparée et distincte.

Je me ferai un véritable plaisir de
vous communiquer les renseignements sur son mode
d'administration et les documents résultant de l'opéra-
tion dont je puis disposer pour résoudre la question.

As Me C^ost avec a. Nomis

DCC

sur ce qui est à réaliser dans l'archéologie
moderne pour élaborer l'habitation de l'homme
en général, au niveau actuel des progrès de
l'industrie, de la science et de la république publique
correspondant au besoin de bien être des classes
supérieures de la société. Mais comme vous
le remarquez Monsieur cette question est
importante et le cadre dans lequel on comporte
pas un semblable sujet. Je m'en suis donc
permis d'exprimer le regret d'être obligé
de remettre à son heure ce que j'aurais
pu faire dans un jour sur ce sujet
j'aurais également souhaité vos respects
civilités

Garden